

ELNE, le 10 avril 2024

Mairie
14 Boulevard Voltaire - B.P.11 - 66002 ELNE Cedex
Tél. 04 68 37 38 39
Courriel : mairieelne@ville-elne.com
Site : www.ville-elne.fr

À l'attention des Élus(es) Communautaires
de la Communauté de Communes Albères
Côte Vermeille et Illibéris

Réf. : NG/RR/VD

Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents(es),
Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères) Communautaires,

Depuis le 17 novembre, les élus de la majorité représentant la commune d'Elne ont fait le choix de ne plus siéger au Conseil Communautaire afin de manifester leur opposition quant au traitement que doit subir chaque Illibérien au travers des décisions iniques du Président de la Communauté de Communes et notamment celles relatives à la répartition des fonds de concours projets dont est exclue la Commune d'Elne.

A l'initiative du Président de la Communauté de Communes, une réunion a eu lieu ce 12 mars pour ce que nous croyions être une conciliation. Au cours de cette rencontre, j'ai exposé les différents sujets qui opposent la commune d'Elne à la Communauté de Communes que je résume ici :

- Une redéfinition de la répartition des Fonds de concours projets, ou l'augmentation de l'enveloppe totale, afin que la Commune d'Elne puisse bénéficier à minima de :

● Une enveloppe de 300 K€ pour résoudre les désordres à la Maternité que chacun connaît pour un montant total de plus de 2 millions d'euros à ce jour

● Une enveloppe de 500 K€ afin de permettre la rénovation énergétique et sportive du complexe sportif de l'ancien collège au sein duquel se croisent plus de 1 500 licenciés venant de toutes parts et donc du territoire de la Communauté de Communes pour des travaux en cours d'évaluation mais qui seront supérieurs à 1,5 millions d'euros.

Comme vous pouvez le constater, ces projets ont un intérêt communautaire, et, en tout cas, pas moins d'intérêt communautaire que bien d'autres présentés. Nous y ajouterons :

- Le déménagement du PIJ qui se situe pour l'heure dans un local exigü. J'avais donc proposé, après en avoir fait part aux équipes, que ce service investisse l'espace Salitar que chacun peut identifier sur l'espace de l'ancien collège. Ceci permettrait de répondre à la forte demande des jeunes de la commune qui ne peuvent pas être accueillis de manière satisfaisante dans un local de 16 places, pour plus de 80 inscrits...

- Début 2023, les services de la Communauté de Communes ont étudié la possibilité d'agrandissement de la médiathèque avec la possibilité pour la commune de céder une salle attenante sans qu'aucune information depuis ne me soit parvenue. Cela répondrait à la mise aux normes de cet espace au regard de la population. Il est d'ailleurs à noter que la médiathèque d'Elne est une des seules à ne pas avoir connu de travaux significatifs sur cette première partie de mandat...

.../...

.../...

- Le transfert de la compétence Eclairage Publique a permis de mettre en évidence qu'il pouvait exister une inadéquation entre le montant transféré par une commune et les prestations qui lui sont fournies. Nous rappelons ici à chacun que depuis 2014, la commune d'Elne était contributrice à hauteur de 132 208 € pour une évaluation des charges exercées à 51 857 €. Ce qui nous conforte dans ma demande d'audit indépendant que je n'ai cessé de faire depuis le début de ce mandat sur l'offre de service proposée par la Communauté de Communes pour les Ordures Ménagères au regard de la contribution versée par l'ensemble de la population d'Elne.

- Enfin, j'aurai voulu pouvoir aborder l'instruction des permis de construire par la Communauté de Communes qui parfois, par des décisions prises, me surprend et pourrait manifester d'une action pour le moins peu bienveillante de la part de certains instructeurs. Je passe sur les travaux qui prennent systématiquement du retard dans leur finition et autres tracasseries du même type.

Suite à la présentation de ces différents points, et après de brefs échanges parfois un peu vifs, force est de constater qu'aucune avancée n'a été proposée. Après un jugement sur ma personne, le Président de la Communauté de Communes n'a ouvert aucune porte pouvant permettre d'envisager une issue positive à nos propositions. Voilà pourquoi, chers collègues, par la présente, je vous demande l'arbitrage de l'ensemble des vice-présidents et des conseillers communautaires qui en réalité sont seuls souverains dans les décisions.

Nous attendons de vous que vous exigiez du Président une gestion plus démocratique et plus équitable concernant Elne et toutes les autres communes. Vous pouvez exiger du Président un conseil communautaire extraordinaire de crise, car il y a crise, pour que ces sujets soient sur la table et que toutes les communes, dont Elne, soient traitées comme il se doit.

Si après ce courrier, personne n'intervenait en ce sens, nous considérerions que personne ne tient à ce que les choses changent et alors nous mènerions notre démarche jusqu'au bout. Nous demanderions à Monsieur le Préfet de nous positionner sur une autre communauté de communes et, in fine, en cas de refus, nous pourrions aller jusqu'à une démission collective des conseillers communautaires de la majorité municipale d'Elne

Je considère que la volonté de conciliation à laquelle j'étais acquis, n'est à l'évidence pas partagée par le Président. La rancœur dont il fait preuve à mon égard, et qu'il a explicitement exprimée lors de cette entrevue, mais qui n'a aucun fondement sérieux, montre clairement que le dialogue est rompu et que la commune d'Elne est ostracisée de ce fait.

Notre seul objectif est de défendre les intérêts de notre commune. Nous ne faisons que réclamer le dû de la commune. Nous ne faisons pas l'aumône et demandons à ce que Elne soit abondée financièrement à hauteur de ce qu'elle apporte à la Communauté de Communes, fiscalement et à bien d'autres égards.

Aucune commune ne saurait être traitée de la sorte. Il y va de l'avenir de la ville d'Elne qui ne saurait être prise en otage par qui que ce soit.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents(es), Mesdames et Messieurs les Conseillers(ères) Communautaires, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
1^{er} Vice-Président du Département,
Nicolas GARCIA

